

# Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES  
Département Emploi

Numéro 366 - 27 août 1993

## LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE 10 SALARIÉS ET PLUS EN 1992

En 1992, les établissements de 10 salariés et plus du secteur privé ont perdu des emplois. La baisse des flux d'entrée s'est intensifiée par rapport à 1991 et touche surtout les embauches fermes. La dégradation de la situation de l'emploi se traduit aussi par une très forte augmentation des licenciements économiques.

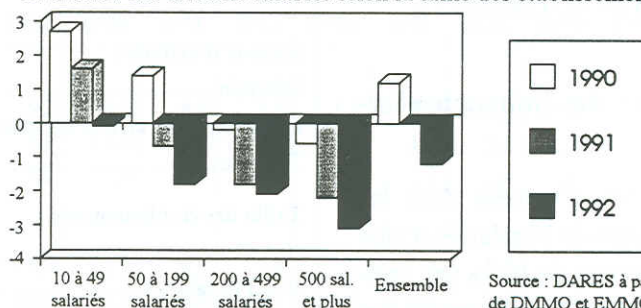
### Les pertes d'emploi gagnent toutes les catégories d'établissements

En 1992, on estime le volume des entrées dans les établissements de 10 salariés et plus à environ 2 990 000 et celui des sorties à 3 118 000, soit une perte de 128 000 emplois qui représentent 1,2% des effectifs de ces établissements.

Les petits établissements de 10 à 49 salariés, qui enregistraient en

1991 une hausse de 1,6% de leurs effectifs, ont perdu des emplois (- 0,1%) en 1992. La situation s'aggrave avec l'augmentation de la taille des établissements (graphique 1). Comme les années précédentes, les petits établissements connaissent donc une situation plus favorable que les autres, mais ne sont pas non plus épargnés par la crise. Dans les plus grands établissements, la baisse est de 3,1%.

Graphique 1  
Évolution des effectifs salariés selon la taille des établissements



Source : DARES à partir de DMMO et EMMO

**DARES**

Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques  
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62 - Fax : 40.56.56.42



Tableau 1  
Principaux indicateurs selon le secteur d'activité et la taille des établissements  
Établissements de 10 salariés et plus

Taux pour 100 salariés présents en début d'année

	Taux de rotation			Taux d'évolution			Taux d'entrée			Taux de sortie		
	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992	1990	1991	1992
<b>Secteur d'activité :</b>												
Industrie .....	24,0	21,4	19,5	0,2	-2,2	-2,9	24,1	20,3	18,0	23,9	22,4	20,9
Bâtiment, génie civil et agricole .....	26,9	24,6	21,0	2,1	0,5	-3,1	28,0	24,8	19,4	25,9	24,3	22,5
Tertiaire .....	41,0	39,9	37,5	2,1	1,3	0,2	42,0	40,6	37,6	40,0	39,2	37,4
<b>Taille des établissements :</b>												
10 à 49 salariés .....	33,8	31,8	29,3	2,7	1,6	-0,1	35,2	32,6	29,2	32,5	31,0	29,3
50 à 199 salariés .....	40,5	37,6	34,8	1,4	-0,7	-1,8	41,2	37,2	33,8	39,9	37,9	35,7
200 à 499 salariés .....	33,2	30,6	29,3	-0,2	-1,8	-2,1	33,1	29,7	28,2	33,3	31,5	30,4
500 salariés et plus .....	17,3	16,1	15,1	-0,6	-2,2	-3,1	17,1	15,0	13,6	17,6	17,2	16,7
<b>Ensemble .....</b>	<b>33,3</b>	<b>31,6</b>	<b>29,4</b>	<b>1,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,2</b>	<b>34,0</b>	<b>31,6</b>	<b>28,8</b>	<b>32,6</b>	<b>31,6</b>	<b>30,0</b>

Source : Estimation DARES à partir de DMMO et EMMO

Le solde des entrées/sorties reste en 1992 légèrement positif dans le secteur tertiaire, avec un taux d'évolution de +0,2 %, mais le ralentissement par rapport aux années passées est sensible : les taux correspondants étaient de +2 % en 1990 et +1,3 % en 1991. Les grands établissements du tertiaire ont même perdu des emplois en 1992 (-1 % pour ceux de 500 salariés et plus).

La situation a été particulièrement difficile pour le bâtiment qui voit ses effectifs diminuer de 3,1 %, alors qu'en 1991, l'évolution dans ce secteur était encore légèrement positive. Dans l'industrie, déjà fortement touchée en 1991 (-2,2 %), l'aggravation est moins sensible (-2,9 % en 1992) (tableau 1).

### Diminution des embauches fermes

Le volume d'entrées dans les établissements de 10 salariés et plus diminue de près de 10 % par rapport à 1991. Le ralentissement des flux d'entrée touche surtout les contrats à durée indéterminée, dont le nombre baisse de 17 %. Le

bâtiment est le secteur où les flux d'entrée diminuent le plus (23 % de contrats de moins qu'en 1991, avec 28 % en moins pour les embauches fermes). Avec 15 % de contrats à durée indéterminée de moins qu'en 1991, le tertiaire est à peine moins atteint que l'industrie où ces contrats ont chuté de 20 % (tableau 2).

La diminution des flux de **contrats à durée déterminée** est nettement moins marquée (- 5 % par rapport à 1991). Il semble donc que les contrats à durée déterminée sur lesquels avaient porté les pre-

miers ajustements dès 1990, aient atteint un palier : sans doute ce type de contrats correspond-il aux embauches nécessitées par un réel besoin de personnel temporaire. Si on compare en effet les entrées sur CDD aux sorties pour fin de CDD, on constate que l'écart se réduit : pour 100 entrées, on trouve 72 sorties en 1990, 76 en 1991, et 80 en 1992. On peut donc penser que les contrats à durée déterminée se transformant en embauche ferme sont de moins en moins nombreux.

Tableau 2  
Taux d'entrée selon la nature du contrat  
Établissements de 10 salariés et plus

Taux pour 100 salariés présents en début d'année

	Taux d'entrée sur CDD			Taux d'entrée sur CDI		
	1990	1991	1992	1990	1991	1992
<b>Secteur d'activité :</b>						
Industrie .....	14,9	12,4	11,6	6,6	5,5	4,4
Bâtiment, génie civil et agricole .....	12,5	10,8	8,9	11,5	10,3	7,6
Tertiaire .....	24,8	24,2	23,6	12,9	12,0	10,2
<b>Taille des établissements :</b>						
10 à 49 salariés .....	17,0	16,4	15,4	12,4	10,9	9,2
50 à 199 salariés .....	27,0	24,4	23,6	11,5	10,3	8,0
200 à 499 salariés .....	22,6	20,1	19,6	8,1	7,2	6,4
500 salariés et plus .....	10,1	9,1	8,8	5,0	4,1	3,2
<b>Ensemble .....</b>	<b>20,0</b>	<b>18,6</b>	<b>17,9</b>	<b>10,4</b>	<b>9,4</b>	<b>7,9</b>

Source : Estimation DARES à partir de DMMO et EMMO

